

5^e Journal du Lot 5^e

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Les manœuvres pacifistes en Allemagne. Aucune hypocrisie ne peut sous-tendre les Barbares à l'expatriation nécessaire. — L'incident Germano-Norvégien. — Les Neutres et M. Roosevelt. — Sur les fronts.

La campagne pacifiste des Boches est un baromètre certain qui prouve, jusqu'à l'évidence, combien les Bandits qui ont déchaîné l'horrible conflit redoutent le châtimeur désormais inévitable.

Maintes fois nous avons eu l'occasion de constater que les Germains, odeurs de férocité quand ils croyaient tenir la victoire, deviennent d'une platitude méprisante quand ils redoutent la défaite.

Les larmes du Kronprinz ont prouvé avec quelle facilité nos ennemis changent de ton selon les circonstances.

Malheureusement pour les Boches, le temps est passé où les lamentations pouvaient faire illusion aux Alliés. Les incendiaires, les massacreurs, les pillards d'Outre-Rhin peuvent jouer la comédie de l'attendrissement, ils ne nous tromperont pas sur leurs véritables sentiments. Et s'il se trouvait chez nous quelques illuminés pour faire écho aux appels désespérés de Berlin, il suffirait de rappeler que les incendiaires furent aussi des éboueurs de femmes, des fusilleurs de vieillards, des bourreaux d'enfants, pour attiser la haine trois fois sainte de nos populations contre des Barbares qui n'ont rien à envier aux Huns, leurs aïeux !

Cela, ils le savent parfaitement, par-delà le Rhin, ils n'en poursuivent pas moins leur campagne hypocrite, dans l'espoir que le caractère chevaleresque du Français finira par se laisser prendre à cette abjecte manœuvre. Le Temps nous fournit, à ce sujet, d'édifiant renseignements :

« Les Allemands renient la haine ! C'est un correspondant de la Vanguardia qui en donne l'assurance, et il ajoute que cette conclusion s'est faite en lui par deux années d'observation en Allemagne. Même la haine contre l'Angleterre — « Gott strafe England ! — s'est éteinte, et le chant abominable de Lissauer, le Chant de haine qu'on enseignait aux enfants est déjà oublié. Les Teutons sont d'une mentalité si supérieure, ils ont l'esprit si chevaleresque, qu'ils souffrent réellement de se savoir, mais par la France, qui cherche, paraît-il, à imposer ses punitions au reste du monde. Mais l'Allemagne « comprend et pardonne cette haine » que lui porte la France, parce qu'elle a conscience que celle-ci découle du sentiment de l'honneur. Mieux encore, l'Allemagne admire la France, « sa merveilleuse énergie, son union, sa renaissance, son courage dans le sacrifice et l'esprit héroïque de ses soldats ». De nombreux Allemands conviennent qu'ils se sont trompés et regrettent d'être en guerre avec nous. Si on allait outre-Rhin chanter un hymne en faveur de la France, on ne rencontrerait « pas une personne pour y contredire ». A Berlin, on acclame Mollath, on applaudit avec enthousiasme Mollath et Carmen. Voilà comment les Allemands répondent à ceux qui les haïssent... »

« Voilà à quelles manœuvres jesuitiques on est arrivés les dirigeants de Berlin ! »

Guillaume aurait tort de fonder le moindre espoir sur ces manœuvres. La France est généreuse, mais sa générosité ne saurait aller jusqu'à l'aberration. La France ne se fait aucune illusion sur la sincérité de ceux qui, hier, massacraient, pillaient, brûlaient, torturaient, exterminaient sans trêve et sans remords !

La France sait qu'aucun pardon ne saurait être accordé à ceux qui ont creusé un abîme infranchissable entre l'Allemagne et le monde civilisé.

On ne tend pas la main à un peuple qui fait la guerre par pur banditisme. « Ne point haïr l'Allemagne impériale, puissance de proie, dit notre grand confrère, ce serait ne pas aimer l'humanité aspirant à plus de grandeur morale, à plus de justice, à plus de liberté. »

Les regrets menteurs qui nous viennent de Berlin ne sauraient donc rien changer au Destin qui s'accomplira jusqu'au bout.

L'expiation de l'Allemagne est une nécessité absolue. On ne pardonne pas à un peuple qui, violant tous les traités, se moquant de tous les engagements, a sur la conscience les raffinements les plus cruels dans l'effroyable tuerie déchaînée par Guillaume.

Agir autrement serait plus que de la naïveté, ce serait la faute lourde qui serait chèrement payée par nos enfants et nos petits-enfants !

Contrairement à la décision américaine, la Norvège a estimé que son devoir de puissance neutre était d'interdire formellement aux sous-marins armés d'évoluer dans ses eaux territoriales.

La mesure vise aussi bien l'Angleterre et la France que l'Allemagne. L'impartialité de la décision est donc incontestable. Mais l'Allemagne proteste avec colère contre cette détermination parce qu'elle aura à en souffrir plus que les Alliés. C'est, en effet, en utilisant les eaux territoriales de la Norvège que les sous-marins allemands, pour éviter le danger, se dirigeaient vers le nord, afin de surveiller les navires américains acheminés vers Arkhangel.

Berlin, qui voudrait se faire illusion sur sa puissance, menace la Norvège. Il ne semble pas que le gouvernement de Christiania éprouve de ce fait, la moindre émotion. L'heure est passée où l'Allemagne était la terreur des petites nations. L'époque n'est plus où les petits Etats Neutres devaient s'incliner, sans protestation, devant le mot d'ordre venu de Germanie.

Il y a là un signe des temps particulièrement cruel pour l'orgueil teuton, désormais impuissant à imposer sa volonté !

M. Roosevelt, souligne avec véhémence, dans une lettre récente, la veulerie des neutres.

« L'attitude de la Norvège est une heureuse exception ! — L'ancien Président de la République américaine secoue, avec énergie, les puissances qui s'endorment dans une sécurité trompeuse. Il démontre à tous les Neutres qu'ils sont — qu'ils le veulent ou non, — solidaires de la Belgique. »

Remerciant les notabilités hollandaises qui lui ont adressé l'Appel aux Neutres, de juillet 1916, M. Roosevelt écrit :

« Je désire vous faire connaître mon opinion au sujet de cet admirable document. Je me fais un devoir aussi bien qu'un plaisir de vous exprimer mon approbation remplie d'enthousiasme et mon admiration pour l'Appel aux Neutres. Chaque mot des citoyens hollandais est l'expression de la vérité et en se prononçant avec une telle franchise, en opposition avec le lâche silence de tant de neutres, ils méritent la gratitude de tous ceux qui aiment la justice et détestent le tort fait au monde civilisé. Leur courage indépendamment de leur véracité, est rendu plus frappant par le fait qu'ils sont citoyens d'un petit pays immédiatement limitrophe de l'empire le plus puissant. »

L'ancien Président profite de la circonstance pour apprécier le « silence timide » du gouvernement Yankee qui avait pourtant les moyens de parler haut et net. Il estime que l'Allemagne « songeait manifestement à compléter son agression sur la Belgique en la privant de son indépendance », le moment est mal choisi de s'en tenir à de vagues manifestations, comme cela a lieu en Amérique. « C'est mesquin et terriblement

hypocrite de se borner à des discours et de faire des déclarations sur les droits d'une manière abstraite, quand on ne prend pas une part active aux malheurs de la Belgique. »

Il est fâcheux que les dirigeants américains ne partagent pas, sur les infamies allemandes, la belle indignation de M. Roosevelt ; mais les Neutres se renferment dans un égoïsme féroce regretteront, plus tard, sans aucun doute, leur incompréhensible veulerie. Les Alliés n'en viendront pas moins à assurer le triomphe de la Justice et du Droit, contre les Austro-Allemands.

De cela, personne ne doute, même en Amérique où les grands journaux apprécient la situation actuelle, écrivent, comme la New York Tribune :

« ... Donc, dans son ensemble, la campagne d'été a été absolument défavorable à l'Allemagne. Cette campagne a vu l'Allemagne perdre l'initiative. Elle a vu redoubler sur tous les fronts des attaques constantes, elle a vu un nouvel ennemi entrer dans la lice contre l'Allemagne, soumettant à une nouvelle épreuve les ressources allemandes. »

Il n'est donc pas exagéré de dire que la fin de la campagne d'été révèle la certitude d'une défaite germanique. Aux Etats-Unis, par exemple, l'opinion générale, fondée sur les événements de ces derniers mois, est que l'Allemagne sera vaincue.

N'est-ce pas l'avis des Allemands eux-mêmes, quand on voit la Gazette de Francfort en arriver à des déclarations comme celle-ci :

« Gardons-nous des espoirs exagérés ; il ne faut pas attendre l'impossible, même des chefs militaires allemands. L'impossible, c'est la défaite des Alliés !... »

Sur les fronts, le mauvais temps gêne partout les opérations.

En France, l'échec ennemi au sud de la Somme a été très meurtrier ; au nord, les Anglais ont marqué de sérieux avantages entre Le Sars et la redoute Schwaben ; ils ont fait, en outre, dans ce secteur, plus de 1.000 prisonniers.

En Russie, les combats se poursuivent avec une grande énergie.

La lutte est particulièrement acharnée aux frontières Roumaines. Il est évident que les Allemands font un effort désespéré avant que les Alliés aient pu envoyer aux Roumains les secours nécessaires.

Il semble pourtant que les Russes ont déjà dû acheminer, vers le sud, de sérieux renforts. On en a la preuve dans le communiqué de Petrograd qui fait du front Roumain un prolongement du front Russe.

Nous pouvons donc être pleins de confiance dans l'issue de la lutte.

A. C.

Sur le front belge

Rien à signaler en dehors des actions d'artillerie habituelles.

Sur le front français

Tenace, violente, est la réaction des Allemands sur toute la ligne de la Somme que nous entamons chaque jour davantage. L'ennemi, cela se voit, sent le danger qui le menace et il fait des efforts puissants pour l'enrayer. Il n'y a pas que les ordres du jour trouvés sur les prisonniers qui nous révèlent cette inquiétude.

La violence des attaques, l'accumulation des réserves jetées sans compter dans la fournaise, l'emploi de tous les moyens attestent l'état d'esprit des Allemands. Parfois, ils réussissent à regagner un petit élément de tranchée, mais jamais leur ruée n'aboutit à l'arrêt de notre avance.

La journée d'hier nous a encore apporté la preuve de notre ascendant sur l'adversaire et cette constatation suffit pour entretenir nos espoirs. Tout arrive. Dans un temps plus ou moins éloigné, l'armée allemande connaîtra la défaite décisive.

Un sous-marin anglais torpille un croiseur allemand

L'amirauté communique la note suivante :

« Un de nos sous-marins qui

venait de rentrer de son service dans la mer du Nord a rapporté qu'il avait attaqué et frappé avec une torpille, de bonne heure, jeudi dernier, un croiseur léger allemand du type « Kolberg ». Le croiseur, quand on le perdit de vue, naviguait lentement, aux prises avec des difficultés évidentes, dans la direction des eaux allemandes. »

Les croiseurs légers du type « Kolberg » ont été lancés en 1908-1909 ; leur longueur est de 128 mètres, leur largeur de 18 m. 80 ; ils déplacent 4.300 tonnes. Leur armement consiste en douze canons de 105 millimètres, quatre de 54 et deux tubes sous-marins.

Le bâtiment qui a donné son nom à la série, le « Kolberg », a été coulé dans la mer du Nord le 24 janvier 1915 par l'escadre de l'amiral Beatty ; deux autres, le « Rainz » et le « Koln », avaient été coulés le 28 août 1914 devant Hélioland.

Deux généraux blessés

Deux généraux viennent d'être blessés au cours des récents combats : le général Sainte-Claire Deville et le général Marchand ; le premier assez grièvement, le second légèrement, puisqu'il a pu continuer son commandement.

Un aéroplane allemand survole Sheerness et lance quatre bombes

(Officiel). — Un aéroplane ennemi est apparu, à 1 h. 45 de l'après-midi, au-dessus de Sheerness, sur la côte orientale de l'Angleterre, volant très haut.

Quatre bombes ont été lancées, dont trois sont tombées près du port et la quatrième près de la gare, endommageant quelques wagons.

Des aéroplanes anglais sont partis à la poursuite de l'ennemi qui a disparu dans la direction du Nord-Est.

Il n'y a aucune victime.

Abattu en pleine mer

L'amirauté communique la note suivante :

Un hydravion a été détruit, cet après-midi, par un de nos avions navals. La machine ennemie est tombée à la mer.

A en juger l'heure à laquelle cet hydravion a été abattu, il s'agit probablement de l'appareil ennemi qui a survolé Sheerness aujourd'hui.

Une sortie de la flotte allemande

D'après le « Nieuwe Courant », les équipes de chalutiers, rentrés ces jours derniers à Ymuiden, rapportent avoir rencontré la flotte allemande, composée de trente vaisseaux de guerre accompagnés de douze zeppelins, et croisant à la hauteur de l'île Ameland.

Le congrès radical

Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, qui ne s'était pas réuni depuis la guerre, avait convoqué pour dimanche les membres du comité directeur et les membres du comité exécutif à une assemblée plénière, qui s'est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Franklin-Bouillon, président en exercice.

Tous les membres du comité directeur et un grand nombre de membres du comité exécutif avaient répondu. On remarquait notamment : MM. Emile Combes, Malvy, Metin, Justin Godart, Dalimier, Steeg, Puech, Alexandre Bérard, Trouillot, Albert Sarraut, Gouyba, Noulens, Mascaraud, René Renoult, Lafferre, Debierre, Bouffandeau, Amiard, Ceccaldi, André Hesse, Pasqual, Henry Michel, Drouin, Bouyssou, etc.

Sur le front italien

Des pluies et d'abondantes chutes de neige ont limité hier les opérations à une activité des deux artilleries et à de petites actions de patrouilles.

Nos troupes ont travaillé avec leur entraînement habituel à des travaux de renforcement.

Signé : CADORNA.

En Roumanie

La situation sur les fronts roumains reste sérieuse ; les attaques ennemies continuent avec violence.

Si du côté de la Transylvanie nos alliés contiennent leurs adversaires, obtenant même sur plusieurs points des succès au cours desquels ils ont fait des prisonniers et enlevé du matériel, et n'effectuant un léger recul que dans la vallée du Buzen, en revanche, dans la Dobroudja, la situation n'est pas très bonne. Les Russos-Roumains, qui s'étaient déjà repliés à leur aile gauche le long de la mer, ont encore cédé du terrain, et cette fois au centre et à l'aile droite sur les rives du Danube.

Néanmoins, la situation n'est pas inquiétante, car de puissants renforts sont envoyés aux Roumains. Nul doute qu'ils suffiront à rétablir la situation.

L'usure des armées autrichiennes

Après vingt-six mois de guerre d'usure, d'après des calculs sérieux sur les ressources dont dispose encore l'empire austro-hongrois, il résulte qu'en ce qui concerne le matériel humain, l'ennemi se trouve dans des conditions plus mauvaises que tous les autres belligérants. En effet, il a déjà incorporé dans l'armée combattante tous les hommes aptes d'une façon quelconque aux armes, âgés de 18 à 50 ans, et il a mobilisé pour les services auxiliaires tous ceux de 51 à 55 ans. Presque 5 millions de soldats ont été nécessaires pour la reconstitution des effectifs, et de ces 5 millions, une partie, 600.000 hommes peut être considérée comme formée par des soldats guéris et retournés dans les unités combattantes ; le reste, soit 4 millions 400.000 hommes, représenterait les pertes effectives de l'armée austro-hongroise.

La monarchie ne dispose désormais, pour remplir les vides produits par la guerre, que de faibles restes composés par des révisions médicales de certaines classes. Il ne lui reste qu'à avoir recours à des jeunes gens de 17 ans ou à des hommes âgés de plus de 51 ans, lesquels, d'ailleurs, jusqu'à la classe des hommes de 55 ans, — et celle-ci comprise, — sont déjà engagés dans les services auxiliaires.

Assassinat du premier ministre autrichien

M. Sturgh, président du conseil autrichien, a été assassiné.

Le président du conseil, le comte Sturgh, déjeunait, samedi matin, à l'hôtel Maissl et Schadr. Un écrivain, M. Frédéric Adler, s'est approché de la table du président et a tiré rapidement trois coups de revolver sur le comte Sturgh, qui, atteint à la tête, a été tué sur le coup.

M. Adler a été aussitôt arrêté.

Ghenadieff condamné pour haute trahison

On mande de Sofia que l'ancien ministre Ghenadieff a été condamné à dix ans de travaux forcés, pour haute trahison.

On sait qu'au cours du procès fait à l'ancien ministre des affaires étrangères, et qui s'est déroulé ces jours derniers devant un tribunal militaire, l'accusation de haute trahison avait été abandonnée. Si elle a été reprise, il y a lieu de présumer que c'est sur une inter-

vention gouvernementale, Radoslavoff étant homme à ne reculer devant rien pour se débarrasser d'un adversaire.

Comme en Turquie

On mande de Sofia que M. Ghenadieff, qui aurait subi l'opération d'un furoncle, souffre d'un empoisonnement du sang et que son état est sérieux. Il ne faudrait pas être surpris qu'il devint bientôt assez grave pour entraîner une issue fatale.

Sur le front roumain

Communiqué officiel

Front nord et nord-ouest : Dans la vallée du Trotus, nous avons attaqué et repoussé l'ennemi.

A Goioasa, dans la vallée de l'Uzil, violent bombardement de l'artillerie lourde ennemie.

Dans la vallée de l'Oituz et de Slanio, nous avons attaqué et repoussé l'ennemi à la baïonnette.

Dans la vallée du Dozcu, à Tabla-Butzi, à Bracocea et Predelus, la situation est inchangée.

Calme complet sur tout le front. A Predzal, bombardement d'artillerie lourde.

Dans la région de Dragoflazele, nous avons repoussé deux attaques ennemies. L'action contre les troupes qui ont passé par Scara est en cours.

Dans la vallée du Giul, de Loll, à Orsova, la situation est inchangée.

Une violente tempête empêche les opérations.

En Dobroudja, de violentes attaques ennemies, nous ont obligés à nous retirer.

L'horizon politique s'éclaircit

La situation présente une légère détente. Les ministres des puissances centrales se montrent pessimistes à l'égard des dispositions de l'Entente envers la Grèce.

M. Lambros a annoncé aux journalistes le déplacement des troupes de la Thessalie et le renvoi des classes dernièrement appelées.

On n'a aucune confirmation que le gouvernement ait l'intention de décréter l'amnistie en faveur des militaires qui, étant partis à Salonique, rentreraient à Athènes.

L'organisation du gouvernement provisoire

Les députés de la vieille Grèce composant la Chambre venizeliste dissoute le 14 mai, présentés par des personnalités éminentes du parti libéral, ont accepté volontiers de se réunir à Salonique ou à Athènes.

L'armée nationale grossit à vue d'œil

Hier, sont arrivés à Salonique 800 soldats de l'armée active appartenant à la garnison d'Athènes. Ils étaient conduits par 25 officiers. En passant à Chalois, ils furent l'objet de chaleureuses ovations de la population entière. 500 soldats sont attendus demain. A Chio, Samos, à Mytilène et en Crète, les réservistes volontaires se sont présentés en masse et constituent un contingent important.

La plupart des soldats qui sont arrivés ces temps derniers seront incorporés à la division de Sérès, mise prochainement à la disposition du général Sarrail. La réorganisation de cette division est poussée activement.

Les chefs religieux musulmans de Florina et de Laphisti ont adhéré au mouvement.

CHRONIQUE LOCALE

Des commissionnaires !...

Il n'y a pas d'espions dans les pays alliés, et on doit faire confiance aux neutres qui voyagent ou qui viennent s'installer dans nos régions.

Ceux qui parlent ainsi, pourraient bien n'être que des intermédiaires intéressés de ces trop aimables visiteurs.

Sur un mandat de M. Haury, juge d'instruction, le parquet a fait arrêter un sieur G. O., officier de réserve dans l'armée suisse, propriétaire à Lyon, inculpé de récel, complicité et livraison à l'étranger de secrets de fabrication de produits chimiques appartenant à la maison lyonnaise Gi-vandani, Trouillat et Cie. C'est la huitième arrestation opérée à l'occasion de cette affaire.

Ce brave suisse croyait peut-être ne faire que du... commerce, et il a dû être surpris quand la police lui a mis la main au collet.

Il n'y a pas d'espions, il n'y a que des... indicateurs. Dans l'esprit des Boches, des neutres hochophiles, et des intermédiaires intéressés qu'ils peuvent avoir en pays alliés, espions et indicateurs, ce n'est pas la même chose.

L'œuvre, donne sur ce point, des renseignements tout à fait édifiants :

Une baronne belge se présente à la « kommandatur » de Bruxelles et demanda l'autorisation d'aller à Paris pour voir sa mère malade. On la pria de repasser le surlendemain. Et, lorsqu'elle revint, l'officier boche lui dit :

Vous nous avez dit la vérité, madame. Votre mère est, en effet, dans telle clinique de Paris ; hier, a eu lieu une consultation entre tel, tel et tel docteurs, qui ont posé tel diagnostic. Voici votre passeport.

Il y a quelques jours, un collaborateur de l'œuvre, contait la mésaventure d'un Bruxellois en rupture de ban qui, étant venu à Paris, fut photographié sur la place de l'Opéra, et se vit présenter une épreuve décisive le jour où, rentré dans ses foyers, il réclama sa caution à la « kommandatur ».

Il n'y a pas d'espions, soit ; mais le rôle d'indicateurs que jouent en pays alliés les agents des Boches, les neutres indiscrets n'est pas différent de celui tenu par les espions.

Et c'est pourquoi, se méfier de tous ces agents de renseignements, de commissionnaires dévoués qui se présentent à tous les trafics, est un devoir. La vérité est, en effet, plus effrayante qu'on ne le pense. L'œuvre l'indique ainsi :

Vous la trouverez dans les annonces des journaux. Voyez à la 4^e page de la Tribune de Genève :

« PARIS »

« Monsieur de Genève, citoyen suisse, devant aller pour affaires à Paris, se chargerait de missions, soit commerciales, ou autres. Offres : 1034 « Tribune », rue Bartholoni ».

Vous voyez, il n'y a pas d'espions. Il y a simplement de braves commissionnaires, des messieurs complaisants qui se chargent de rapporter de Paris, en pays neutre, des correspondances, des photos amusantes des impressions de voyage, des conversations entendues par le plus pur des hasards dans les cafés voisins du ministère de la guerre ou dans les couloirs de la Chambre.

Et on serait étonné de lire dans les journaux, des informations relatant l'arrestation d'individus inculpés de commercer avec l'ennemi.

Il faudrait être de bien bonne composition !...

Et cependant, il y en a qui persistent à dire qu'il n'y a plus d'espions. Mais les faits sont là pour prouver le contraire.

AU SÉNAT

La Réforme fiscale

Cette réforme fiscale qui tend à l'établissement d'un impôt sur le revenu, va venir incessamment en discussion devant le Sénat. La loi future est destinée à remplacer la contribution des patentes ; nous croyons utile et intéressant d'en exposer succinctement, dans leur ensemble, ses principales dispositions :

« A partir du 1^{er} janvier 1917 la patente est supprimée ».

Tel est l'article premier du projet d'impôt sur les bénéfices des professions industrielles et commerciales et des charges et offices que la Commission de l'impôt sur le revenu préparé en ce moment au Sénat.

La patente serait remplacée :

1^o — Par un impôt annuel sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles, ainsi que des charges et offices, réalisés pendant l'année précédente, et dans la période de 12 mois dont les résultats auront servi à l'établissement du dernier bilan lorsque cette période ne coïncide pas avec l'année civile.

Il sera établi au nom de chaque exploitant pour l'ensemble de ses entreprises exploitées en France, un siège de ces entreprises ou du principal établissement.

On prendrait pour bon le bénéfice net. Des coefficients seront appliqués aux diverses catégories de contribuables, et déterminés pour chaque nature de profession, suivant l'importance du chiffre d'affaires et tous

autres éléments susceptibles d'influer sur la productivité. Les personnes en sociétés assujetties à l'impôt doivent, seules en sont requises par le contrôleur, faire connaître par écrit dans un délai de 20 jours le montant de leur chiffre d'affaires pendant l'année précédente. En cas de refus, le contrôleur évalue d'office le chiffre d'affaire et l'impôt est majoré de X.

Pour le calcul de l'impôt, le taux est fixé à 3 1/2 0/0.

La portion de bénéfice n'excédant pas 1.500 fr. est comptée pour un quart de fraction entre 1.500 et 5.000 fr. pour un demi, le surplus pour la totalité. En outre, une taxe spéciale sera établie pour les grands magasins.

2^o — Impôts sur les bénéfices de l'exploitation agricole. — Un impôt annuel de 3 0/0 est également établi sur les bénéfices de l'exploitation agricole. Le bénéfice provenant de l'exploitation agricole d'une propriété, est considéré, pour l'assiette de l'impôt, comme égal au revenu net servant de base à l'impôt foncier afférent aux terres exploitées.

Toutefois, si le bénéfice réel de l'exploitation pendant l'année antérieure à celle de l'imposition, n'a pas atteint le chiffre pris pour base d'imposition, l'exploitant peut, en apportant les justifications nécessaires, obtenir une réduction proportionnelle de l'impôt par voie de réclamation après l'établissement du rôle.

— Chaque exploitant n'est taxé que sur la portion de l'ensemble de ses bénéfices d'exploitation excédant 1.500 fr. Pour le calcul de l'impôt, la fraction de ces mêmes bénéfices comprise entre 1.500 et 5.000 fr., est comptée seulement par moitié.

3^o — Un impôt de 3 0/0 également sur les traitements publics et privés, les pensions et les rentes viagères. — Pour la détermination des bons d'impositions, tout industriel ou commerçant sera tenu de remettre dans le courant de janvier de chaque année, au contrôleur des contributions directes : le nom, les traitements, de tous ces employés à quelque titre que ce soit.

4. — Impôt sur les bénéfices des professions libérales et de toutes les opérations lucratives non soumises à un impôt spécial sur le revenu.

Toute personne passible de l'impôt à raison de bénéfices réalisés dans l'exercice d'une profession libérale est tenue de produire dans les deux mois de chaque année une déclaration du montant de ses bénéfices.

5. — Taxe départementale et communale en remplacement des centimes additionnels aux patentes.

Les centimes additionnels seront remplacés par une taxe sur les locaux affectés à l'habitation personnelle ou locaux individuels des personnes exerçant une profession commerciale industrielle ou libérale ainsi que des charges et offices.

Le principal de cette taxe est substitué au principal de la contribution des patentes pour servir de base au calcul :

1^o De la taxe vicinale ;
2^o De la taxe de garantie et des taxes de Bourses et Chambre de Commerce.

Agence Paris-Télégrammes.

Votes de nos Députés

Sur la priorité de l'ordre du jour de M. Paul Meunier, à la suite des interpellations sur le service de santé et sur le droit des blessés de refuser les traitements douloureux, nos députés ont voté :

Pour : M. de Monzie.
Contre : MM. Bécays et Malvy.
La Chambre a repoussé par 328 voix contre 142.

Sur l'ordre du jour de confiance, nos députés ont voté : Pour.
La Chambre a adopté par 354 voix contre 5.

Promotion

M. Bacquerie, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie est promu au grade de lieutenant et maintenu au 7^e.
Félicitations.

Blessé à l'ennemi

Parmi les militaires blessés à l'ennemi, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Massoubre, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

Le 1^{er} octobre au nord-est de V... au cours d'une reconnaissance exécutée dans un secteur bombardé, le capitaine Massoubre, chef d'état-major d'une brigade a reçu deux blessures, dont l'une est sérieuse.

Avec tous ses amis de Cahors, nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement du vaillant officier, qui fut pendant longtemps au 7^e d'infanterie.

Au 7^e

MM. Gerber, sergent au 95^e d'infanterie ; Granielle, sergent au 132^e ; Duval, sergent au 223^e ; Delafoy, sergent-fourrier au 273^e ; Porterei, sergent au 41^e, sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au 7^e d'infanterie.
Félicitations.

Au 207^e

MM. Racaut, sergent-fourrier au 84^e d'infanterie, Blanc, sergent au 60^e, sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au 207^e d'infanterie.
Félicitations.

Lycée Gambetta

Mlle Lafon, est déléguée pour l'enseignement de l'anglais au Lycée Gambetta.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de :

Vilatte Raymond, Grand Henri, tous deux au 7^e et originaires de Toulouse ; Rougier Guillaume, du 9^e d'infanterie, originaire de Labastide-Murat.

Obsèques

Hier, ont eu lieu les obsèques de Madame LUGAN, née Léonie BONNET, Directrice de l'École publique de Graulhet (Tarn).

Le deuil était conduit par le mari, le fils, les frères et les sœurs de la regrettée disparue.

Une foule considérable suivait le convoi.

Puisse cette unanimité de sympathie adoucir la douleur du rédacteur du Journal du Lot et de tous les siens.

REMERCIEMENTS

Monsieur Paul LUGAN et son fils Henri ; Mme veuve Michel BONNET et son fils ; Mademoiselle BONNET, directrice de l'École publique du boulevard Gambetta ; Monsieur BONNET, receveur des P. T. T. à Cholet et son fils ; Mesdemoiselles Maria et Marie BONNET ; Mademoiselle Elisa BONNET, receveuse des P. T. T. à Villemur ; Monsieur J.-B. BONNET, principal clerc de notaire ; Monsieur Louis BONNET et tous les autres parents remercient vivement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Paul LUGAN
née Léonie BONNET

Pour le 2^e Emprunt de la Défense Nationale

Les coupons de la Rente Française sont payables dans tous les bureaux de poste.

Aux avantages bien connus de la Rente Française va s'en ajouter un autre qui la rendra plus populaire encore.

Les coupons de la Rente Française pouvaient être déjà perçus dans les Trésoreries Générales, les Recettes des Finances, les Perceptions et dans la plupart des Banques. Ils pouvaient même être escomptés trois mois d'avance s'ils étaient propriétaires avaient besoin d'argent.

A l'avenir, ces mêmes coupons, seront également payables dans tous les bureaux de poste.

Cette réforme considérable sera surtout appréciée dans nos campagnes. Les cultivateurs qui habitent à une certaine distance de la ville où ils pouvaient toucher leurs revenus, trouveront désormais à leur portée, l'un des innombrables bureaux de poste qui vont être chargés de payer les coupons de la Rente Française.

C'est, notamment, dans leur intérêt, que cette mesure a été prise. Grâce à cette commodité nouvelle, les intérêts de la Rente Française 5 0/0 insaisissable, exonérée de tout impôt ; garantie contre toute conversion jusqu'en 1931, seront perçus, dans toutes les communes rurales où il existe un bureau de poste.

Les souscripteurs du premier Emprunt de la Défense Nationale, émis en 1915, ont largement dépassé le nombre de trois millions.

Ceux du deuxième Emprunt seront plus nombreux encore. Comment ne seraient-ils pas frappés des avantages de toute nature que l'Etat multiplie en leur faveur ?

La Rente Française, garantie par la signature collective de la Nation, ne constitue-t-elle pas le meilleur des placements ? Elle donne un revenu de 5,700/0 ; elle se vend et elle s'achète avec la plus grande facilité ; elle sert de caution à tous les travailleurs qui ont besoin de crédit. Enfin, pour toucher ses coupons, il suffira désormais de se présenter à la Caisse de n'importe quel bureau de poste ?

FRÉPILERIES et LAMINOIRS de HAVRE

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui confère l'article 6 des statuts, a décidé de porter le capital social de 25 200 000 francs à l'émission de 50 000 actions nouvelles du nominal de 100 francs, au prix de 225 francs, plus 150 francs en souscrivant et 75 francs au 20 décembre 1916 au 10 janvier 1917.

Le Conseil a décidé que les 30 000 actions nouvelles seraient offertes par préférence aux actionnaires de la Compagnie dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. Ses souscriptions seront irréductibles et il ne sera pas tenu compte des fractions.

En outre, afin de faciliter, autant que possible, l'exercice de ce droit de souscription qui sera le plus tôt possible, le Conseil a pris des arrangements avec un groupe financier pour que les actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires dans le délai et les conditions fixées soient achetées par les membres de ce groupe souscrites par les détenteurs au prix coûtant, avec engagement de les racheter au prix coûtant, à la cessation des hostilités, aux actionnaires se trouvant dans certaines circonstances déterminées et justifiant avoir été ainsi, par des raisons se rattachant à la guerre, empêchés d'exercer en temps utile leur droit de souscription.

La souscription sera ouverte le 9 octobre 1916 et close le 9 novembre 1916.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Siège de la Société, 22, rue de Londres, Paris, ou aux guchets des Établissements suivants, qui recevront les souscriptions : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque Nationale de Crédit, Banque Suisse et Française, Banque Transatlantique, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'à toutes les Agences et Succursales, tant à Paris qu'en Province.

L'insertion stipulée par la Loi à partir dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires, numéro du 18 septembre 1916.

Toutes les règles prescrites par les textes relatifs aux Émissions de Valeurs mobilières, et notamment par la Loi du 31 Mai 1916, ont été observées.

Vol

Un vol de bouteilles de vin vieux a été commis au préjudice de Mme Amadié, propriétaire à Cahors.

Plainte a été portée au Commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Les classes 1887 et 1888

M. Viollette a déposé une proposition de résolution concernant les hommes des classes 1887 et 1888 ainsi conçue :

« La Chambre invite le ministre de la guerre à renvoyer immédiatement dans leurs foyers, jusqu'à la mobilisation de leur classe les hommes de la classe 1887, et aussi ceux de la classe 1888 n'appartenant pas à des catégories ayant déjà fait l'objet d'appels réguliers.

Retour de captivité

Notre jeune compatriote Marcel Lacoste, caporal d'infanterie coloniale, qui était en captivité à Gattering (Hanovre), est arrivé à Figeac. Blessé le 22 août 1914, il fut ramassé par les Allemands, après être resté trois jours sur le champ de bataille.



Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Communiqué de l'Emprunt

Paris, 11 octobre, 11 h. soir.

Chaque jour, de nombreux industriels avisent le gouvernement qu'ils consentent à leurs ouvriers des avances et des facilités pour souscrire au deuxième Emprunt de la Défense Nationale.

Répondant à leur appel et dans un bel élan patriotique, les ouvriers viennent en grand nombre apporter leurs souscriptions.

EMPRUNT 5 0/0 1916

Les souscriptions sont reçues sans frais à la BANQUE DE FRANCE, tous les jours même le dimanche. Les titres sont remis immédiatement aux souscripteurs.

Paris, 12 h. 25

L'ASSASSINAT DU PREMIER MINISTRE AUTRICHIEN

De Berne : Commentant l'assassinat du comte Sturgh, le correspondant hongrois du Morning Post dit que l'acte peut être considéré comme une protestation contre l'absolutisme du gouvernement autrichien.

Il est possible que l'attentat ait comme conséquence un véritable régime de terreur.

L'attitude du meurtrier

De Lausanne : Adler refuse de répondre aux questions qui lui sont posées. Il se borne à dire qu'il a pleine conscience de son acte et qu'il l'a commis après mûre réflexion.

Les condoléances du Kaiser

Le Kaiser et le Chancelier ont envoyé à François-Joseph des télégrammes de condoléances.

Les causes de l'attentat

La presse allemande commentant l'attentat dit que la cause réside vraisemblablement dans l'opposition du comte Sturgh à la convocation du Parlement.

Des Bulgares se mutinent

De Salonique : Suivant des prisonniers Bulgares, quinze cents Bulgares se sont mutinés au début d'octobre et se sont réfugiés dans les montagnes Babouna.

Un bataillon allemand aurait été envoyé contre eux avec des mitrailleuses ; mais les germains furent repoussés avec des pertes sensibles.

A FLORINA

De Salonique : Les fonctionnaires Grecs nommés par le Gouvernement de la Défense Nationale ont rejoint leurs postes jeudi à Florina.

En Roumanie

De Bucarest : Le parti conservateur a nommé à sa tête M. Jonesco en remplacement de M. Filipesco décédé.

Les Roumains reçoivent DES RENFORTS

De Bucarest : La situation militaire continue à subir de nombreuses variations. Le point le plus menacé semble, maintenant, se trouver dans la passe de Torzburg. Des secours importants arrivent en Roumanie.

Paris, 14 h. 20

Les Neutres et les sous-marins

Dans sa réponse au memorandum des Alliés, sur les sous-marins, le Gouvernement Hollandais déclare qu'en l'absence de toute règle positive prévue par le droit des gens, les sous-marins doivent être traités comme les autres navires de guerre.

En ce qui concerne la Hollande continentale, les ports du royaume leur sont fermés comme aux autres navires de guerre.

Un contrôle très sévère, organisé par le Gouvernement Hollandais, lui permet, semble-t-il de reconnaître sans erreur le caractère d'un navire. S'il s'agit d'un navire de guerre, il est interné ; s'il s'agit d'un navire de commerce, aucun principe du droit actuel ne justifierait l'internement.

Paris, 14 h. 45

EN MACÉDOINE

Furieuses attaques Bulgares repoussées

De la Strouma au Vardar, aucun événement important à signaler.

Quelques combats de patrouilles dans la région de Prosenik. Dans la boucle de la Cerna, les Bulgares ont lancé, le 19, plusieurs contre-attaques violentes à gros effectifs sur les positions Serbes.

La lutte a duré toute la journée avec acharnement et s'est terminée par le SUCCÈS COMPLET DE NOS ALLIÉS qui ont refoulé l'ennemi.

L'artillerie a énergiquement soutenu l'infanterie serbe qui a décimé les colonnes ennemies par ses feux de flanc.

Sur le front Anglais

Violent bombardement ennemi

Très violent bombardement allemand, cette nuit, sur le front Le Sars-Guedecourt.

Deux mines ont explosé hier à Bluff et ont formé deux cratères. Nos troupes ont occupé les bords les plus proches et sont parvenues à consolider leurs positions.

Les nouvelles de Roumanie restent sérieuses. Il est certain que les Allemands font de prodigieux efforts pour forcer la frontière. La lutte est surtout vive vers le col de la Tour Rouge, au sud de Brassó.

Les Alliés savent ce qu'un recul des Roumains serait regrettable, d'abord au point de vue de l'effet moral et ensuite en raison des ressources en blé et pétrole que les Allemands trouveraient dans le pays.

On peut donc espérer que nos alliés Russes font les sacrifices voulus pour contrarier les projets des Barbares. On annonce, en effet, que d'importants renforts arrivent chez nos nouveaux alliés.

DEPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 22 OCTOBRE (22 h.)

Au sud de la Somme, les Allemands, après un violent bombardement, ont dirigé vers 13 heures, une nouvelle attaque sur la partie sud des bois de Chaumes que nous occupons.

Repoussé partout avec des pertes sérieuses, l'ennemi a laissé entre nos mains un nombre de prisonniers qui n'est pas encore connu.

D'après de nouveaux renseignements, l'attaque de ce matin, dans la même région, a été très meurtrière pour les Allemands.

Des fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied dans nos premières lignes ont été complètement cernées. 150 Allemands survivants ont été faits prisonniers.

Partout ailleurs, canonnade intermittente.

Sur le front Anglais

Le total des prisonniers faits au cours des opérations d'hier, entre Le Sars et la redoute Schwaben, s'élève actuellement à mille dix-huit, dont seize officiers.

Au début de la matinée, les Allemands ont fait exploser deux fourneaux de mine, au sud d'Ypres et vers le Bluff. Ils ont occupé le rebord des entonnoirs, où nous les avons soumis à un bombardement continu.

Pendant les combats d'hier, nos aviateurs ont exécuté d'excellent travail. Ils ont repéré des batteries ennemies, abattu cinq appareils allemands et en ont contraint quatre autres à atterrir avec des avaries.

Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué du 23 Oct. (15 h.)

Au nord de la Somme, hier, en fin de journée, nous avons exécuté une opération de détail qui a parfaitement réussi. Après une brève préparation d'artillerie, NOS TROUPES ONT ENLEVÉ, D'UN SEUL BOND, au nord-ouest de Sailly-Saillisset, L'ENSEMBLE DE LA CROUPE 128, sur laquelle nous avons pris pied le 18.

Au sud de la Somme, malgré un vif bombardement de la région de Boisseau, au nord de Chaumes, l'ennemi n'a pas renouvelé, pendant la nuit, ses tentatives contre nos nouvelles positions.

Plus au sud, un coup de main ennemi sur nos tranchées aux abords de la voie ferrée a échoué.

Le total des prisonniers faits par nous, depuis le 21, dans le secteur de Chaumes, atteint actuellement 450, dont 16 officiers.

Entre l'Avre et l'Oise, nous avons enlevé un petit poste et causé des pertes à l'ennemi.

En Champagne, les Allemands ont fait exploser une mine au sud-est de la Butte-Mesnil. Notre contre-attaque les a rejetés aussitôt de l'entonnoir qu'ils avaient d'abord occupé.

4.200 k. d'explosifs sur les usines Boches

Sur le front de la Somme et dans la journée du 22 octobre, deux avions allemands ont été abattus et trois contraints d'atterrir désemparés.

Dans la journée d'hier, 24, nous avions jeté 4.200 k. de projectiles sur les hauts-fourneaux de Hayoudange et de Pussings (N. de Metz), sur les gares de Thionville, Mézières, Longwy, et Metz-les-Sablons. Les objectifs ont été atteints.

Le même jour une autre de nos escadrilles a bombardé le dépôt de munitions de Mons-en-Chaussée (Somme). Enfin dans la nuit du 22 au 23, trois opérations de bombardement sur les usines de Rombach et sur la gare de Mars-la-Tour ont donné de bons résultats.

Télégrammes particuliers

Sur le front Russe

Combats acharnés

Sur la rivière Noraiowka, dans la région des villages Svtfelki et Skolorthi, la lutte obstinée pour la possession des forêts et des collines sur la rive occidentale de la rivière continue.

Les positions passent de main en main. L'ennemi attaque avec acharnement, mais il est rejeté par notre feu.

Au Caucase, il n'est survenu rien d'important.

FRONT DE LA ROUMANIE

Les Russes interviennent partout

Dans la vallée de la rivière Tretouche nos succès se développent.

Nous avons pris un officier, 100 soldats et 2 mitrailleuses.

Dans la vallée de la rivière Odza, l'ennemi est rejeté avec de grosses pertes.

Dans la vallée de la rivière Bouzeo, les Roumains furent obligés de reculer vers Coura-Siriloni.

Dans le col de Brane, près de Gragoslawe, à quarante kilomètres vers le sud-ouest de Krouscatd (Brasso), les attaques ennemies furent rejetées avec de grosses pertes.

En Dobroudja, l'ennemi a pris l'offensive sur la ligne entière du front. Nos troupes et celles des Roumains furent obligées de reculer légèrement.

Paris, 8 h. 40

Le Gouvernement Vénizeliste somme la Bulgarie d'évacuer la Macédoine